

Publié par : juridique
Date de dépôt : 24/06/2025
Date de retrait : 24/08/2025



COMMUNE DE VENELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.

Séance du 17 Juin 2025
à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Venelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	28

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, ALAIN QUARANTA, MARIE SEDANO, PHILIPPE DOREY, CASSANDRE DUPONT, DAVID THUILLIER, BERNARD ROUBY, VALERIE BUSSO, DENIS RUIZ, SYLVIE ANDRE, NICOLAS CONRAD, VIRGINIE GINET, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, DAVID FERNANDEZ, GISELE GEILING, BRIGITTE CORDARO, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JOSEPH TORCHIO, ANNIE MOUTHIER, SYLVIE FEUGA.

POUVOIRS : MARIE-ANNICK AUPEIX A CASSANDRE DUPONT, MARTINE HENON A GISELE GEILING, OLIVIER BRUN A FRANCOISE WELLER, THIBAUT DEMARIA A NICOLAS CONRAD, JEAN-YVES SALVAT A ANNIE MOUTHIER.

ABSENT : LIONEL TCHAREKLIAN,

Délibération n° N° D2025-123

Objet MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Exposé des motifs :

M. le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L 313-1 du Code de la Fonction Publique. Il appartient donc à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs budgétaires en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel.

1/ Intégration d'agents contractuels- Nomination stagiaire

Grade	Nombre	Durée hebdomadaire
Adjoint technique	1	30h (TNC)

Accusé de réception en préfecture
013-211301130-20250623-DM2025_0123-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2025

2/ Créations suite à promotion interne et réussite concours

Grade	Nombre	Durée hebdomadaire
Attaché	1	35h
Agent de maîtrise	2	35h

3/ Créations suite à avancements de grade

Grade	Nombre	Durée hebdomadaire
Adjoint d'animation principal 1 cl	1	35h
Bibliothécaire principal	1	35h

4/ Modification de durée hebdomadaire

Grade	Nombre	Durée hebdomadaire
Adjoint technique	1	28h

5/ Suppressions

Grade	Nombre	Durée hebdomadaire
Bibliothécaire	1	35h
Adjoint technique ppal 1 cl	2	35h
Adjoint technique ppal 2 cl	2	35h
Adjoint technique	1	25h (TNC)
Adjoint technique	1	21,42h (TNC)

Visas:

Où l'exposé des motifs rapporté ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le Code de la Fonction Publique ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 16 juin 2025 ;

Le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la création et la suppression des postes susvisés.
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs joint à la présente.

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget prévisionnel chapitre 012.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER

Certifié affiché du au	Le directeur général des services, Philippe SANMARTIN
---------------------------------------	--

Accusé de réception en préfecture
013-211301130-20250623-DM2025_0123-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2025

13770